



COMMUNE DE VALLOUISE- PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 19

Le 5 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le vendredi 29 mai 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ADISSON Frank, ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, BROUMAUULT Olivier, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE LANGAVANT Maixent, KIRKYACHARIAN Luc, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard

Excusé ayant donné procuration : ALTOBELLI Jacques à KIRKYACHARIAN Luc, BALCET Fanny à BROUMAUULT Olivier, COQUILLAT Catherine à CLERET DE LANGAVANT Maixent, FISCHER Maryline à MOREAU Gaelle, PIRON Silène à LIMARE Camille, QUANTIN Lauriane à BECKER Eric, TURPIN-HUTTER Anne à CHERFILS Jacqueline, VIESSANT Celine à BARONNAT Bernard

Secrétaire de séance : KIRKYACHARIAN Luc

2026-045 - MEMBRE DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOSITIONS DIRECTES (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts prévoit l'institution dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

De proposer au directeur départemental des finances publiques la liste des candidats ci-après pour siéger en qualité de commissaires titulaires et suppléants à la commission communale des impôts directs de la commune, conformément aux dispositions de l'article 1650 du code général des impôts :

- Monsieur Alain JEANNE
- Monsieur Gérard SEMIOND
- Monsieur Louis RINGENBACH
- Monsieur Jean-Pierre BOUVET
- Monsieur Jean-Pierre GAUTHIER
- Monsieur Jean-Baptiste MARTIN
- Madame Maryse FOURCROY
- Madame Marilyne FISCHER
- Madame Marie-Christine GIL
- Madame Martine FAURE
- Madame Claire COLEGNO
- Madame Elodie SEMIOND
- Monsieur Christian ESCAMEZ
- Monsieur Jérôme PORTEJOIE
- Monsieur René ROMAN
- Monsieur Gilbert VALLAURI
- Monsieur Gérard CELSE
- Monsieur Jean-Marie TALON-ESMIEU
- Madame Alice GRANET
- Madame Elise EYNAUD
- Madame Isabelle DECAUX
- Madame Sylvie ROLLAND
- Madame Nathalie FAYSSSE
- Madame Anne-Lise FAURE

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 5 juin 2026

Le président de séance,
Gaelle MOREAU

Le secrétaire de séance,
Luc KIRKYACHARIAN